

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Blais: A 10 heures.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'EXPORTATION DE POTASSE

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé du Commerce international. J'aimerais lui demander pourquoi, compte tenu de notre déficit commercial actuel et de nos immenses réserves de potasse, suffisantes pour approvisionner le monde pendant des siècles, et alors que le premier ministre Blakeney fait le tour du monde pour promouvoir la vente de la potasse, pourquoi n'avons-nous pas présenté une offre quand Taiwan avait besoin de potasse?

Était-ce par ce que notre réseau de transport était déficient? Était-ce parce que le gouvernement de la Saskatchewan a ralenti la production en l'étatisant? Ou encore était-ce, et j'espère bien que tel n'est pas le cas, pour une question politique, c'est-à-dire que le Canada ne voulait pas approvisionner Taiwan et ainsi offenser la Chine populaire?

L'hon. Michael Wilson (ministre d'État chargé du Commerce international): Monsieur l'Orateur, je remercie grandement le député de m'avoir donné préavis de cette question. Le gouvernement du Canada n'a pas pour politique de répondre à un appel d'offres dans le cas de ce produit. Nous ne nous occupons pas de ce secteur. Comme le député le sait, nous n'entretenons pas de relations diplomatiques avec Taiwan, et cela empêche dans une certaine mesure le gouvernement ou nos sociétés de répondre aux appels d'offre.

Je dois cependant ajouter que pour ce qui est de la potasse, le Canada est le principal fournisseur de Taiwan depuis des années, puisqu'il lui fournit à peu près les trois quarts de ses besoins. Pour ma part, j'espère que nous continuerons dans cette voie. J'ai tenté de communiquer avec les responsables de Canpotex pour vérifier s'il y avait d'autres raisons. Je n'ai pas encore reçu de réponse, mais je vais continuer à m'informer.

* * *

LES TRANSPORTS

LE SERVICE DE TRAVERSERS ENTRE TERRE-NEUVE ET LE CONTINENT

M. Fonse Faour (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle a trait au service de traversiers entre Terre-Neuve et le continent. Depuis déjà quelque temps, d'autres députés et moi-même recevons de nombreuses lettres de gens qui se plaignent de ce que les traversiers sont surchargés, que les services aux voyageurs laissent à désirer et que les installations manquent de tout confort.

Comme le gouvernement fédéral a la responsabilité, aux termes de l'union avec le Canada, d'assurer à la province un bon service de traversiers, je voudrais demander au ministre pourquoi le gouvernement et le service maritime du CN n'ont pas fait construire de navire pour ce service depuis le milieu des années 50, et en outre pourquoi on n'a pas songé à faire bénéficier le service des nouvelles technologies en la dotant, par exemple d'hydroglisseurs ou d'aéroglosses?

Questions orales

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je remercie le député pour sa question. C'est une affaire que mes collaborateurs, le président du CN Marine et moi-même avons étudiée. Nous avons abordée la question soulevée par le député, lors d'une réunion que nous avons eue il y a huit ou dix jours. Le député m'a posé ces questions par lettre et je puis lui affirmer que j'ai pris bonne note de ses instances et de celles qu'il a présentées aujourd'hui.

M. Faour: Monsieur l'Orateur, je suis sensible aux remarques du ministre et j'espère que la qualité des services dans ce domaine s'en ressentira. Le directeur général du CN Marine a déclaré que si la société n'équipait pas ses nouveaux traversiers de meilleures installations c'est, entre autres, parce qu'elle ne fait pas partie de l'industrie hôtelière.

Le ministre trouve-t-il lui aussi que cela justifie le fait que la société n'offre pas des services de meilleure qualité dans le golfe et si oui, quelles mesures est-il prêt à prendre pour offrir un service convenable aux voyageurs pendant les traversées de nuit ou éventuellement lors des traversées d'hiver lorsque la glace peut provoquer d'importants retards?

M. Mazankowski: Comme je l'ai dit tout à l'heure, monsieur l'Orateur, nous avons abordé ces questions avec le président du CN Marine. Il s'est engagé à donner suite aux instances allant dans le sens de celles du député. Peut-être aurai-je l'occasion de répondre de manière plus précise aux questions posées quand le président du CN Marine m'aura fait part de sa réponse sur ces questions très importantes.

* * *

LE NORD CANADIEN

LE RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES AUTOCHTONES

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Est-il exact qu'il présentera sous peu au cabinet, le 19 novembre, à ce qu'on m'a dit, des propositions concernant le projet de règlement du CÉDA relativement aux revendications des autochtones? Dans l'affirmative, demandera-t-il au cabinet d'approuver l'accord de principe qu'avait signé le ministre précédent, ou proposera-t-il des modifications?

L'hon. Jake Epp (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait à l'entente du CÉDA, je rappelle au député qu'un accord de principe a été signé en octobre de l'an dernier et qu'on avait fixé le 31 octobre de cette année comme date limite pour la signature d'une entente définitive.

Divers groupes d'autochtones des Territoires du Nord-Ouest, de même que plusieurs députés fédéraux, m'ont demandé de revoir l'entente du CÉDA. Quant à la question précise du député, c'est-à-dire, si j'entends saisir le cabinet de cette question à ce moment-ci, je dois dire que le cabinet est en train de revoir au complet l'entente sur les revendications des autochtones.